

1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne

N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambéry@gmail.com / **Site** : www.arcchambéry.fr

Label OR



Club Handisport de l'Agglomération Chambérienne
Section tir à l'arc (Première compagnie d'arc de Chambéry)
Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01

Compte rendu d'Assemblée Générale

Le 14 décembre 2017, à Chambéry., les membres de l'association CHAC se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Francis BOUDET

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Ce compte rendu partiel d'Assemblée Générale se concentre sur la section tir à l'arc. Ainsi sur les 58 membres de la première compagnie d'arc de Chambéry, 14 étaient présents, 13 représentés par pouvoir ou mandataire: le quorum est atteint.

Un compte-rendu général CHAC est dressé par ailleurs par le secrétaire du CHAC.

L'Assemblée était présidée par M. F. BOUDET, président de l'association.

Il était assisté des secrétaires de séance, Mme MF PICCO / Mr N. BAUDUIN, secrétaire du CHAC et de la 1^{re} compagnie d'arc de Chambéry.

Le bilan financier de la première Compagnie d'arc de Chambéry a été présenté par D. GUILLOIS.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (F. Boudet)

Le CHAC compte 86 licenciés (en attente de qq licences supplémentaires)

Mme Dussauge représente la mairie

Sont excusés : M. Gaymard, M. Dubonnet, Mme Bovier lapierre, M. Desseux, M. Charvoz, M. DANTIN et M. Léger qui n'ont pu se libérer

Le président rappelle la structure du club avec 5 sections dont le tir à l'arc.

Les instances dirigeantes (6 personnes pour le CHAC et 6 personnes pour le Tir) se sont réunies 1 fois par mois pour le CHAC et 1 fois tous les 2 mois pour le Tir à l'arc.

L'encadrement : 1 salarié à mi-temps pour le CHAC et pour le tir à l'arc, 1 prestataire de service, 2 entraîneurs E1, un entraîneur bénévole, un ex DTF et 2 postulantes arbitre

Les aides au fonctionnement

Département : Haut niveau (D1/D2)

Grand Chambéry : Haut niveau (D1/D2)

Ville de Chambéry : Haut niveau + fonctionnement (50/50 CHAC & tir à l'arc)

FIS : pour le concours handisport

Mutuelle entre-nous : matériel

AMF : Journée Handibasket

Savoieexpo : tournoi de la foire

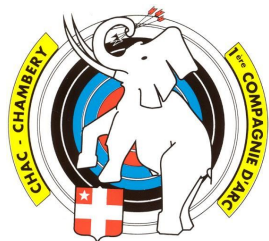
Comité départemental de tir à l'arc pour les participants aux championnats de France

La communication :

Le président se félicite du gros effort porté sur la communication avec de nombreux articles de presse mais également Facebook et le site internet du tir à l'arc. Il faut continuer encore dans ce domaine pour accroître notre visibilité



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne

N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambery@gmail.com / **Site :** www.arcchambery.fr

Label OR



Sous-Commissions :

Cette année le bureau du tir à l'arc a mis en place 5 sous-commissions pour l'essor de la Première Compagnie d'Arc :

- Tournoi de la foire. Cette année le tournoi aura 40 ans. C'est l'occasion peut-être de faire le tournoi sur le site de la Foire et de faire un bel événement
- Animation : afin de développer les rencontres conviviales entre tous
- Loto : cette commission a du mal à démarrer mais serait une belle opportunité de faire du bénéfice avec l'aide de professionnel de ce genre d'événements
- Recherche de nouveaux locaux : pour nous développer, nous avons besoin d'une nouvelle salle ou gymnase afin d'augmenter nos créneaux d'accueil.
- Compétitions: pour organiser et gérer les compétitions du club.

Sponsoring :

Le dossier est prêt pour le tir à l'arc

Nous pouvons nous appuyer sur l'autorisation par la mairie d'utiliser les panneaux de protection des cibles au stade Mager comme support de publicité.

Galerie photo :

En forte progression cette année, permettant d'augmenter notre visibilité au niveau presse et institutions.

Il faut continuer et c'est l'effort de tous, de fournir des photos des compétitions et manifestations auxquelles nous participons.

Les succès de la Première Compagnie d'arc :

D'un point de vue sportif :

L'équipe de D1 se classe 16ème et redescend malheureusement en 2ème division l'an prochain mais avec l'intention de remonter dès la saison prochaine.

Participation aux TNJ (Tournoi national Jeune)

Participation aux championnats de France (E Cheneau, L Gruffat, D Missaghieh, N Delorme)

Participation aux Championnats de France 3D (C. Guibert, F Jay)

Participation aux Championnats de France Campagne (L Gruffat et l'équipe homme)

C Guibert est championne de France SNCF

Participation au Tournoi international de Nîmes (E Cheneau, J Gras, D Missaghieh)

Environ 150 podiums sur les compétitions locales et régionales.

Et la saison qui démarre commence bien, avec 6 jeunes sélectionnés dans le collectif jeunes Auvergne Rhône Alpes.

E Cheneau est actuellement à la 2ème place provisoire au classement national.

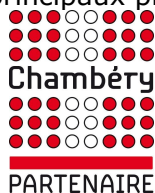
D'un point de vue interne et événements festifs, Francis rappelle les événements clefs que sont le tir du Roy, le tournoi de la Foire ou encore le tournoi Handisport.

Également les journées découvertes qui ont permis de faire découvrir le tir à l'arc à notre sponsor (Mutuelle entre-nous) ainsi qu'aux sections Handibasket et tennis de table du CHAC. Ces journées passées ensemble furent un beau moment d'échange.

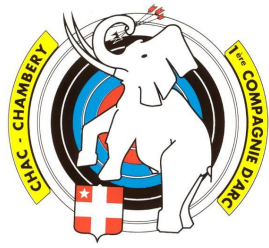
Les soucis :

Chaque année lors de la signature des conventions le président reste admiratif sur les infrastructures des clubs du bassin chambérien qui accueillent cet événement (salle accessible à tous, salle de musculation, bureaux et salle de réunion, SANITAIRES !...)

Malheureusement, il reste triste de voir que le tir à l'arc reste le parent pauvre et non écouté par les institutions. Notons parmi les principaux problèmes :



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne

N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambery@gmail.com / **Site** : www.arcchambery.fr

Label OR



L'accès très difficile au gymnase Jules Ferry pour les personnes à mobilité réduite car la rampe d'accès est régulièrement obstruée par les poubelles.

Les sanitaires au stade Mager : toujours manquants

Le pas de tir couvert (ce dernier permettrait à l'équipe de s'entraîner dans de meilleures conditions afin de se maintenir en première division) : sinistré

Les projets pour la saison à venir :

Le tournoi de la foire sur le site de Savoieexpo

La remontée en D1 de l'équipe première

Une Journée "tir à l'arc au féminin"

Une journée de découverte avec l'équipe féminine de Tennis de Bissy

Le tournoi handisport fin mai

La communication qui ne doit pas faiblir pour garantir la visibilité du club

Le dossier "couverture du pas de tir" à relancer et suivre auprès de la mairie.

Le dossier d'installation de sanitaire (à coupler avec l'installation d'un par de tir couvert en dur ?)

Le sponsoring

Le loto 2019

Le président adresse une question générale à l'assemblée. Doit on lancer une pétition auprès de la mairie pour donner du poids à la demande. Et pourquoi pas organiser la prochaine signature des conventions au stade Mager afin de montrer la faiblesse de notre structure.

Le président attend les retours de tous pour prendre sa décision.

Question ?:

Quid de l'assurance de la mairie suite à l'arrachement du pas de tir, fraîchement installé, par la tempête de ce printemps ? // Pas d'information.

Est il possible d'avoir un engagement de planning sur la construction de la nouvelle couverture // Pas d'engagement ferme. Il a été dit: 2018 ou 2019. Il est nécessaire de demander un entretien formel avec le maire et les services concernés pour obtenir des garanties.

Approbation du rapport moral du président à l'unanimité (0 contre, 0 Abstention)

RAPPORT DU TRESORIER (D. Guillois)

Bilan financier en fin d'exercice est déficitaire de 5100€ (Charges 28529€ - Produits 23373€)

Ceci est expliqué par l'augmentation du poste d'entraîneur (plus de présence de J Guillot Vignot) et la baisse des licences par rapport à l'an passé.

Le budget de L'équipe de D1 est à l'équilibre.

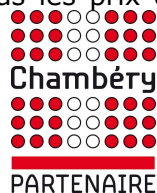
Le budget prévisionnel :

L'augmentation du nombre de licence permet de donner un peu de souffle au fonctionnement. Cependant le budget est prévu à l'équilibre sous condition de la diminution de la participation financière de la Compagnie pour les déplacements sportifs.

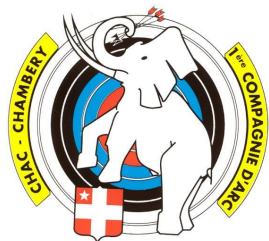
La décision est toujours en suspens et sera statuée par la commission sportive lors d'une prochaine réunion.

Question ?

Pourquoi les 2 premières années de licence sont plus chères et pas tout le monde au même prix ? // Pour les débutants le prêt de matériel ainsi que l'intervention des entraîneurs est pris en compte). Ensuite les archers ont leur matériel et l'entraînement bascule en partie sur J Guillot Vignot. Cependant le choix de ne pas aligner tous les prix de licence a été fait par la commission administrative pour



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne

N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73.011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambery@gmail.com / **Site** : www.arcchambery.fr

Label OR



pérenniser les licenciés dans le temps.

Existe-t-il des subventions d'état du fait du statut de club handisport ? // les dossiers auprès du CNDS sont régulièrement déposés mais n'aboutissent pas. De plus il s'agit de dotation pour le matériel, or la Compagnie a besoin de fonds pour son fonctionnement.

Quels seraient les besoins notamment vis-à-vis du sponsoring ? // Pour être à l'équilibre, il faudrait trouver 6 000€ de plus par an. Avec plus de 10 000€, la compagnie pourrait lancer des projets sportifs et organisationnels pour se développer.

JP Perrier, vérificateur aux comptes valide les comptes et félicite l'équipe de trésorerie (Damien, Karine) pour les progrès fait en comparaison à l'an passé.

Approbation des comptes à l'unanimité (0 contre, 0 abstention)

PRIX DES LICENCES

Le prix des licences est rappelé (220€ pour les débutants de moins de 2 ans de pratique et 180€ dès la 3eme année de pratique).

Approbation à l'unanimité (0 contre, 0 abstention)

Questions Diverses :

Pas de question

Le président, Francis BOUDET remercie l'ensemble de l'assemblée présente et clos l'assemblée Générale à 21h10

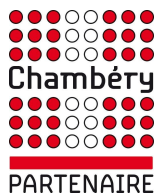
Il est dressé le présent compte rendu de l'Assemblée Générale, par le secrétaire et approuvé par le Président Francis BOUDET

Le secrétaire tir à l'arc

Nicolas BAUDUIN

Le Président

Francis BOUDET



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01